



DÉPARTEMENT FORMATION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Clémence Dayan,
psychologue clinicienne,
enseignante chercheuse,
maître de conférences à
l'université de Paris Nanterre

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

ACCOMPAGNER LES FRATRIES

Objectif de la formation

Reconnaitre la place de la fratrie dans la construction identitaire et expliquer les modalités d'accompagnement des fratries accueillies en protection de l'enfance.

Contenu de la formation

Définir l'importance du lien fraternel dans le développement de l'enfant :

- Décrire les liens évolutifs et horizontaux et le processus d'identification ;
- Identifier les mouvements de rivalité et de complicité ;
- Nommer la place des parents dans la construction du lien fraternel ;
- Décrire l'évolution du lien fraternel à l'adolescence et à l'âge adulte.

Identifier les enjeux de placement des fratries :

- Situer le cadre juridique ;
- Discuter du parallèle entre fratries recomposées et fratries placées ;
- Indiquer les indications et contre-indications du placement conjoint.

Reconnaitre les mouvements de violences entre enfants :

- Expliquer les mouvements d'amour et d'agressivité ;
- Reconnaitre les situations de violence.

Nommer les répercussions du handicap dans le lien fraternel :

- Identifier les mouvements de culpabilité et de violence ;
- Définir les mouvements de parentification ;
- Nommer les risques de maltraitance.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Notre approche pédagogique se veut interactive et centrée apprenant. L'objectif est de partir des pratiques et compétences existantes afin de réassurer les professionnels dans leur pratique et de développer de nouvelles compétences. La session sera construite sur une alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations issues de la pratique des professionnels.

Les méthodes seront donc majoritairement de type interrogatif et découverte afin de favoriser la dynamique des échanges et l'appropriation de nouvelles connaissances. Les principales techniques utilisées seront des mises en situation, des jeux pédagogiques et des exercices pratiques.



DÉPARTEMENT FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



Nos formateurs :

Clémence Dayan,
psychologue clinicienne,
enseignante chercheuse,
maître de conférences à
l'université de Paris Nanterre

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

dac.formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

ACCOMPAGNER LES FRATRIES

Modalités d'évaluation

La formation sera évaluée à travers des questionnaires remis avant chaque formation et à l'issue de la session.

Personnes en situation de handicap

Nous contacter pour s'assurer des modalités d'accès.

Chloé CUBIT, référente handicap :

ccubit@sosve.org

Formation en inter

Prochaines sessions :

Les dates des prochaines sessions sont disponibles sur le site de SOS Villages d'Enfants.

Adresse :

8 Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris

Accès :

RER B - Cité Universitaire ; Tram T3a - Montsouris ; Métro ligne 4 - Porte d'Orléans.

Tarifs pour les associations :

350 euros par participant pour les 2 jours, 300 euros par participant à partir de 2 inscrits.

Tarifs pour les particuliers :

300 euros par participant.

Règlement :

Paiement par chèque ou par virement à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription :

Contacts ci-contre.

Une fiche d'inscription vous sera adressée après un échange téléphonique.

Délai d'accès jusqu'à 48h sous réserve de places disponibles.

Formation en intra

Devis sur demande :

Contacts ci-contre.

Nous ajustons le contenu de la formation au plus près de vos objectifs.

Délai de mise en oeuvre :

3 mois environ.

Lieu d'intervention :

France métropolitaine.